Envoyé en préfecture le 23/05/2023
Reçu en préfecture le 23/05/2023
Publié le 23/05/2023
ID : 038-200030658-20230522-2023_83-DE

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard – Châtel en Trièves - Chichilianne – Clelles – Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors – Lalley – Lavars – Le Percy - Mens - Monestier de Clermont – Monestier du Percy – Prébois- Roissard - Saint Andéol – Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume – Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles – Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves – Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier – Sinard – Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2023/83 JF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET TROIS, le 22 mai, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.
Membres en exercice : 41
Date de Convocation : 16 mai 2023
Présents : Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier, Eric Vallier, Alain Roche, Philippe Vial, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Gilles Barbe, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Claude Girard, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.
Suppléants avec voix délibérative : Marc Giraud
Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit.
Pouvoirs : Patrick Martinello à Jérôme Fauconnier, Uta Ihle à Claude Didier, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Véronique Méneghin-Caprio à Caroline Fiorucci, Fabienne Croze à Christian Roux.
Votants : 39 Pour : 39

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE L'ISERE POUR L'OPERATION « ACCOMPAGNEMENT PARCOURS RENFORCE (PER RSA) POUR LE SECOND SEMESTRE 2023

La Communauté de communes du Trièves mène depuis plusieurs années une action d'insertion sociale et professionnelle en direction des allocataires du revenu de solidarité active (RSA) avec le concours des autres acteurs et partenaires départementaux (Pôle Emploi, collectivités locales, associations…) œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.
Dans le cadre du travail partenarial avec le Département de l'Isère, la Communauté de Communes effectue chaque année une demande de subvention auprès du Département permettant de mettre en œuvre une opération intitulée « **Accompagnement renforcé vers l'emploi** » auprès des allocataires du RSA.
Comme chaque année, la présente demande de subvention fera l'objet d'une convention afin de définir les obligations de chacun des cocontractants, de définir le contenu de l'opération et ses modalités de mise en œuvre.

Dans l'attente du nouvel appel à projet du Plan Départemental d'Insertion vers l'Emploi, il est proposé de solliciter le Département de l'Isère à hauteur de 15580€ selon le plan de financement suivant :

Dépenses en euros		Recettes en euros		
Coût total du poste (salaire chargé) 2ème semestre 2023	15580	Département	15580	100%
Total	**15580**		**15580**	**100%**

Envoyé en préfecture le 23/05/2023
Reçu en préfecture le 23/05/2023
Publié le 23/05/2023
ID : 038-200030658-20230522-2023_83-DE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président à solliciter le Département de l'Isère à hauteur de 15580 € pour le second semestre 2023
- **AUTORISE** le Président tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 22 mai 2023
Le Président
Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 23/5/23 *et de sa publication le* 23/5/23